

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

(District Saint-Thomas-d'Aquin)

La soussignée donne avis public qu'à la séance du Conseil qui sera tenue le **20 janvier 2020**, à 18 h 30, en la salle du Conseil, au 750 avenue de l'Hôtel-de-Ville, à Saint-Hyacinthe, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure relative aux lots 5 537 072 et 6 305 855, propriété de la société Agro-Bio Contrôle inc.

Cette demande consiste à permettre un indice d'utilisation du terrain de 37 % dans le cadre de l'agrandissement du bâtiment principal sis au 8550, avenue Émilien-Letarte, alors que la grille de spécifications du règlement d'urbanisme numéro 350 fixe un pourcentage minimal de 55 % d'utilisation du terrain, situé dans la zone d'utilisation industrielle 3114-I-12.

Tout intéressé pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure, lors de ladite séance du 20 janvier 2020.

Saint-Hyacinthe, le 23 décembre 2019

Hélène Beaudouin

Me Hélène Beaudouin, notaire, OMA
Greffière